

DECLARATION DE STRATEGIE ERASMUS

La stratégie internationale de Sup de Vente initiée il y a plusieurs années par des périodes de mobilité courtes principalement en Grande Bretagne, s'est développée depuis avec l'ouverture de nouvelles formations. L'importance croissante de la dimension internationale attendue en enseignement supérieur par les étudiants, les apprentis et les entreprises, et la volonté de l'équipe de Sup de Vente, ont déclenché des actions pour favoriser ce développement à l'international :

- Participation au programme européen Movil'App Post Alternance
- Organisation de séminaires interculturels
- Création d'une option internationale pour la formation en ingénierie d'affaires en collaboration avec les entreprises d'apprentissage en France
- Signature d'une convention de partenariat avec les Conseillers du Commerce Extérieur
- Signature d'un accord de partenariat avec l'université américaine d'Albion
- Organisation de périodes obligatoires de stage à l'étranger pour un Bachelor
- Organisation de conférences à thématiques internationales

Les impacts positifs de toutes ces actions ont renforcé la volonté de Sup de Vente d'élargir à la globalité des apprentis de certaines formations l'accès à de tels projets.

Notre **1^{er} axe de développement** consiste à développer d'autres partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur en Europe.

Ces établissements devront avoir une approche de l'enseignement professionnel similaire à celle de Sup de Vente afin que les apprentis ou étudiants des deux établissements puissent travailler ensemble en présentiel et à distance autour de projets en équipe multiculturelle.

Le développement de partenariats dans le cadre du Bachelor marketing, commercialisation et gestion (réseau EGC) pour des périodes de mobilité sortantes et entrantes à des fins d'enseignement et/ou de stages est notre **2^e axe de développement**, là aussi en priorisant des établissements partenaires européens. Ce deuxième axe de développement sera plus focalisé sur des mobilités longues permettant aux étudiants de partir pour un semestre et même d'envisager de faire une année d'études à l'étranger.

Afin de permettre à tous les apprentis de participer à cette ouverture à l'international, le **3^e axe de développement** est de permettre de partir en stage à l'international dans le cadre de leur apprentissage, et plus seulement en post-apprentissage comme maintenant, les nouvelles dispositions législatives 2018 devant faciliter ce type de mobilité.

Un **4^e axe de développement** est, pour les sections internationales en particulier, mais également pour les autres formations, de développer au maximum les cours délivrés en langue anglaise. Cela donnera une meilleure visibilité à Sup de Vente à l'étranger et permettra à des étudiants et apprentis de venir faire tout ou partie de leurs études dans l'établissement.

Nous pouvons nous appuyer sur les Conseillers du Commerce Extérieur qui participent activement au développement international de Sup de Vente et encouragent les apprentis et étudiants à se tourner vers l'étranger et à envisager des carrières hors de France. Ils animent des conférences pays et des conférences métiers, et organisent un concours pour récompenser les expériences de stage les plus intéressantes. Ce concours permet également aux participants de développer un réseau professionnel qui leur sera ensuite d'une grande utilité dans leur vie active

En permettant à un maximum de ses apprentis et étudiants, mais aussi de son personnel de partir en mobilité, Sup de Vente leur donne la possibilité d'améliorer leurs compétences linguistiques mais également de s'ouvrir à de nouvelles cultures, modes de pensée, habitudes, façons de travailler. Les personnes concernées peuvent ainsi développer une facilité d'adaptation dans tous les domaines et une ouverture d'esprit sur l'Europe et sur le monde que seuls les échanges entre pays peuvent permettre.

Sup de Vente, école de la CCI de Paris Ile de France peut s'appuyer dans ses démarches sur une direction transversale dédiée à l'international. L'école peut ainsi bénéficier de l'expérience et des échanges avec d'autres établissements de la CCI pour améliorer et optimiser son développement à l'international. Toutes les conditions sont réunies pour encourager ce développement au niveau des cursus, des programmes, des langues d'enseignements et de la mise en place de nouveaux partenariats.